

NOTE D'INFORMATION COVID-19 À DESTINATION DES ÉCOLES

**VERSION DU
30 OCTOBRE 2020**

**À PARTIR DU PROTOCOLE SANITAIRE DES ÉCOLES
ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN DATE DU 26 AOÛT 2020
FOURNI PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET SELON LES DIRECTIVES DU DÉCRET 2020-1310 DU 29 OCTOBRE 2020.
CES INFORMATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION
DE LA CRISE SANITAIRE.**

SOMMAIRE

I. GÉNÉRALITÉS.....	P.4-5
II. PROTOCOLE D'ACCUEIL DU SITE LA FORESTIÈRE.....	P.6-7
III. PROTOCOLE INTERCLASSES.....	P.8-9
IV. PROTOCOLE TRANSPORTS SCOLAIRES.....	P.10-11

NOTA BENE :
LES AGENTS DES ÉCOLES PORTERONT DES MASQUES CONTINUELLEMENT.
ILS ACCOMPAGNERONT ET RASSURERONT LES ENFANTS QUANT AUX NOUVELLES
MESURES MISES EN PLACE, NOTAMMENT CONCERNANT LE PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS DE SIX ANS ET PLUS.

I. GÉNÉRALITÉS

SYMPTÔMES

► En cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 ou en cas de fièvre, les parents de l'enfant scolaire s'engage à **ne pas le mettre à l'école**. Il en va de même **pour les enfants en contact avec un membre de la famille testé positif** à la Covid-19. Cette règle **s'applique également aux personnels des écoles**.

► Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à **son isolement** et au **port d'un masque**. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, **une prise de température peut être réalisée par un des adultes responsables de l'encadrement**.

► **En cas de symptômes et de fièvre, l'enfant est isolé dans l'infirmerie**, et la famille est prévenue et invitée à **venir récupérer l'enfant au plus vite**. Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur. **L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical** assurant qu'il est en mesure d'être reçu en collectivité.

► Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à **l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile**. L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans **certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire**.

GESTES BARRIÈRES

► **La distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves**. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à **maintenir la plus grande distance possible** entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration. **Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas**.

► **Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels, continuellement, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs**. **Le port du masque est également obligatoire pour les enfants de six ans et plus**. Les agents sont présents pour rassurer les enfants et les accompagner dans ce nouveau dispositif.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

► **L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois**. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les trois heures.

► **La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires**.

ACCOMPAGNEMENT

► **L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit**. Il doit néanmoins **se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains**. Ils doivent **porter un masque de protection** et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

ENTRETIEN DES LOCAUX

- ▶ **Un nettoyage et une désinfection de tous les locaux scolaires, et des infrastructures sportives ont lieu tous les jours.**
- ▶ **Une désinfection des points de contact et des sanitaires est faite tous les jours** lors de la pause méridienne.
- ▶ **L'aération** des locaux est faite **plusieurs fois par jour.**
- ▶ **Des lingettes et du désinfectant** sont à **disposition** des enseignants et des agents **sur tous les sites.**

II. PROTOCOLE D'ACCUEIL DU SITE DE LA FORESTIÈRE

ARRIVÉE:

- ▶ Horaires possibles : Entre 7h20 et 8h30.

L'enfant et sa famille **sont accueillis à l'extérieur**, côté face parking du bâtiment par deux agents : un qui émerge, et un autre qui prend en charge l'enfant. **ATTENTION les familles ne rentrent pas dans les locaux.**

- ▶ L'enfant est conduit au sanitaire pour se laver les mains puis orienté vers sa salle avec son groupe.

DÉPART POUR L'ÉCOLE :

- ▶ À partir de 8h20, les enfants passent aux toilettes puis se rangent **en respectant les distances et gestes barrières. Masque obligatoire pour les enfants de six ans et plus.**

- ▶ À 8h35, départ pour l'école. La sortie se fait par la porte d'entrée habituelle (sous l'escalier en bois).

GOÛTERS :

- ▶ Un goûter est fourni aux enfants.
- ▶ Lavage de mains par groupe.
- ▶ Temps du goûter (**les agents portent des gants pour servir**).
- ▶ Lavage de mains par groupe.

DÉPART :

- ▶ L'accueil des familles se fait de la même manière que le matin : **un adulte émerge sans que les parents ne rentrent dans les locaux**, et un autre accompagne l'enfant auprès de sa famille.

- ▶ Horaires possibles : à partir de 17h00, jusqu'à 18h45.

PROTOCOLE À SUIVRE

LAVAGE DES MAINS

- ▶ Pour tous : lavage de mains avant et après chaque activité et avant et après les temps de repas.
 - ▶ Pour les adultes : port des gants lors de la distribution des goûters et sur le temps du repas.
- Attention, les gants doivent être jetés après, ne pas toucher d'autres objets.**

LOCAUX

- ▶ Aération des salles tout au long de la journée.
- ▶ Portes laissées ouvertes pour les salles d'activité.

ORGANISATION

- ▶ Les groupes sont faits par tranche d'âge.

ÉQUIPEMENT

- ▶ Pour les **adultes** et les **enfants de six ans et plus** : **port du masque obligatoire**. Les agents portent le masque continuellement et sont là pour **accompagner les enfants, les rassurer**.
 - ▶ Pour les enfants de **moins de six ans** : **pas d'obligation de port du masque. Pour les six ans et plus : port du masque obligatoire**.
 - ▶ De la solution hydroalcoolique sera à disposition dans chaque salle d'activités et à l'accueil.
- Attention, pour les enfants, privilégier le lavage de mains.**

POUR LES FAMILLES

- ▶ Les familles doivent prendre la température de leur enfant avant de l'amener. **En cas de symptômes ou de fièvre (sup à 38°), l'enfant ne pourra pas être accueilli.**

III. PROTOCOLE INTERCLASSES

SITE MATERNELLE

Sortie de classe :

► Les enfants sortent de classe accompagnés par les ATSEM et passent aux sanitaires pour **se laver les mains**.

Temps du repas :

► Les enfants rentrent dans le restaurant scolaire **par groupes-classes**, et s'assoient aux tables, **une chaise sur deux dans la mesure du possible**.

► À la fin du repas, **les enfants se rangent par classes dans le refectoire**.

Retour en classe :

► Les enfants sortent du restaurant scolaire **rangés par classe pour retourner dans l'école**.

► Lavage de mains.

SITE PRESSEMANE

Sortie de classe :

► **Les enfants sortent de classe accompagnés par leur enseignant de façon échelonnée à partir de 11h50**, en respectant les mesures barrières et **en gardant leur masque**.

► **Lavage de mains**.

► Rentrée dans le réfectoire par la porte près du préau **par groupes**.

► **Dans le réfectoire les enfants sont assis une place sur deux** dans la mesure du possible, par groupes-classes.

► **Les enfants enlèvent leur masque une fois assis, et le range dans une poche plastique fournie par la famille**.

Temps du repas :

► Les agents sont présents pour servir les enfants.

► Attention, les enfants ne se lèvent pas pendant le repas.

► À la fin du repas, les enfants se rangent par classe, ils remettent un masque propre et sortent dans la cour

Retour en classe :

► Les enfants sortent du refectoire dans la cour accompagnés des **adultes qui les encadrent par groupes-classes en respectant les mesures barrières et en ayant leur masque**.

► Lavage de mains.

► Temps de jeu dans la cour, puis mise en rang par classes pour un passage aux toilettes pour se laver les mains.

► Retour en classe avec les enseignants.

SITE GAY LUSSAC

Sortie de classe :

- ▶ Les enfants sortent de classe **en ayant leur masque.**
- ▶ **Lavage de mains** aux sanitaires.
- ▶ Jeux dans la cour **par groupes-classes** autant que possible.
- ▶ **Passage aux toilettes par groupes-classes.**
- ▶ Départ pour le restaurant scolaire **par groupes-classes.**
- ▶ 13h10 : entrée dans le réfectoire par la porte d'entrée (côté parking personnel).
- ▶ Dans le réfectoire **les enfants sont répartis par groupe classe, un enfant sur deux.**
- ▶ **Les enfants mettent leur masque dans une poche plastique fournit par les familles** une fois qu'ils sont à leur place.

Temps du repas :

- ▶ **Attention, les enfants ne se lèvent pas pendant le repas. Des adultes sont présents pour leur servir à boire ou leur fournir du pain.**
- ▶ À la fin du repas, les agents débarassent, **les enfants mettent un masque propre.**
- ▶ **La sortie du réfectoire se fait par groupes-classes** de façon échelonnée.

Retour en classe :

- ▶ Retour à l'école par groupes-classes.
- ▶ Lavage de mains dans les sanitaires de l'école.
- ▶ Temps de récréation ou retour en classe.

AU RESTAURANT SCOLAIRE

- ▶ Au restaurant scolaire les enfants sont **installés par groupes-classes**, ils **rentrent avec leur masque.**
- ▶ Le service se fait à l'assiette, les agents réapprovisionnent en pain et eau. **Les enfants ne se déplacent plus.**
- ▶ Une **désinfection des réfectoires est faite entre les deux services.**
- ▶ La sortie se fait **par groupes**, les enfants ayant remis le masque.

PROTOCOLE À SUIVRE

- ▶ **Port des masques pour les adultes encadrants et les enfants de six ans et plus en dehors du temps de repas. Les agents sont là pour accompagner les enfants, les rassurer.**
- ▶ Port des gants pour les adultes qui servent.
- ▶ Aération des locaux au moment du nettoyage.

IV. PROTOCOLE TRANSPORTS SCOLAIRES

SITES MATERNELLE / PRESSEMANE / GAY-LUSSAC

MATIN

Arrivée :

- ▶ À 8h40, accueil des enfants à la sortie du bus.
- ▶ **Répartition par groupe par école** (maternelle, Pressemane, Gay-Lussac).

Attente :

- ▶ Attente sous les abris bus **par groupes-classes et écoles en respectant les gestes barrières. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus.**

Prise en charge :

- ▶ À 8h45/50 (environ) départ pour les écoles
- ▶ Pour les maternelles, prise en charge par une ATSEM et/ou 1 agent du périscolaire.
- ▶ Pour les enfants du site de Pressemane, prise en charge par 2 agents pour rejoindre l'école par groupes-classes.
- ▶ Pour les enfants de Gay-Lussac, prise en charge par 4 agents pour se rendre à l'école, rangés par groupes-classes.
- ▶ Les enfants sont accompagnés directement dans leur classe.

SOIR

Sortie de classe :

- ▶ Les enfants sortent de classe et sont pris en charge par les ATSEM pour les maternelles, et les agents d'animation pour les élémentaires.
- ▶ Lavage de mains.

Attente :

- ▶ Temps de récréation dans les salles de motricité ou dans la cour pour les maternelles, par groupes-classes dans la mesure du possible, et dans la cour de Pressemane pour les enfants de Pressemane et Gay-Lussac. **Respect des gestes barrières et port du masque pour les enfants 6 ans et plus.**
- ▶ À partir de 16h20, **passage aux toilettes pour le lavage de mains**, puis mise en rang en respectant les gestes barrières.
- ▶ Les enfants sont répartis en deux groupes : un bus et un portail.

Accompagnement :

- ▶ 16h30, les enfants partent avec les familles, pour les classes de Mme Boulerly et Mme Sintre, sortie de leur côté, et pour les classes de Mme Soustre, M. Cartier et Mme Jalabert, sortie côté grande salle de motricité. Les enfants de l'élémentaire sont accompagnés au portail par les agents d'animation.
- ▶ 16h35, départ pour le parking des bus par groupes-écoles.
- ▶ Prise en charge dans les bus.

PROTOCOLES A SUIVRE

► Port des masques pour les adultes encadrants et les enfants de six en et plus en dehors du temps de repas. Les agents accompagnent et rassurent les enfants.

DES QUESTIONS ?

CONTACTEZ LA MAIRIE DE SAINT-LÉONARD ET/OU LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

COMMUNICATION@VILLE-SAINT-LEONARD.FR

PERISCOLAIRE@VILLE-SAINT-LEONARD.FR